

Fiche 16 Participation active lors de tous les déplacements		
Direction responsable DIRECTION DES SERVICES D'HÉBERGEMENT POUR LES AINÉS ET LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE	Émis	2021-04-22
Expéditeur Nathalie Beaupré	Entrée en vigueur	2021-04-22
Destinataires Tout le personnel du CISSMO – Hébergement - Réadaptation	Révisé	2022-10-21

1. Énoncé

- Participation active lors de tous les déplacements
- Énoncé qui concerne aussi les unités de lits de soins post-aigus, URFI DP et COVID+

2. Objectifs

- Favoriser l'autonomie des usagers en maintenant leurs capacités résiduelles dans les déplacements

3. Instructions

- « **Faire avec** » et non pas « **faire pour** » l'utilisateur
- Laisser marcher les marcheurs
- Laisser les usagers en fauteuils roulants qui ont la capacité de se propulser, le faire eux-mêmes à l'aide de leurs mains ou leurs pieds
- Ne pas utiliser de fauteuil roulant lorsqu'un usager a la capacité physique de marcher, même si le temps de déplacement est augmenté
- Vérifier l'autonomie des usagers aux déplacements : propulsion du fauteuil roulant, marche avec assistance, aide technique, supervision...
- Adapter la tâche si la distance est trop longue : marcher une distance établie au départ et pousser le fauteuil pour le reste du trajet
- Fixer des objectifs de déplacement
- Donner des consignes verbales pour orienter l'utilisateur dans son environnement et le supporter dans sa tâche : « faites des petits pas avec vos pieds, utilisez vos roues pour avancer, gardez le tronc droit, regardez en avant, ne levez pas la marchette dans les airs, levez les pieds au lieu de les glisser... »
- Valider avec l'infirmière lors d'une incertitude ou d'un questionnement par rapport au niveau d'aide
- Aviser l'infirmière lorsqu'on observe tout changement du niveau d'autonomie pour qu'elle puisse faire des requêtes aux professionnels concernés pour une évaluation
- Offrir des séances de marche plusieurs fois par jour
- S'assurer du port de bonnes chaussures, vêtements bien ajustés, appareils auditifs, verres correcteurs et de l'aide technique requis

- Assister partiellement l'utilisateur lorsqu'il ne peut réaliser la tâche tout seul. Par exemple : pour initier la propulsion du fauteuil roulant, pousser avec les mains sur les roues pour aider l'utilisateur à se propulser avec ses membres supérieurs, mettre la marchette ou l'aide technique devant l'utilisateur pour initier le mouvement

4. Intervenants concernés : rôles et responsabilités

Gestionnaire

- Rappel régulier lors des rencontres avec le personnel soignant des instructions ci-jointes

Infirmière

- Guider l'équipe de soins dans l'accomplissement des déplacements de façon à préserver l'autonomie des usagers
- S'assurer de la mise à jour des recommandations aux profils des usagers
- Rédiger les références aux professionnels
- Rappeler ou apporter une critique constructive à ses collègues si observation de tout écart au niveau de l'application des bonnes pratiques
- Travailler en collaboration avec l'équipe de réadaptation
- S'assurer du respect des recommandations de l'équipe de réadaptation

Infirmière auxiliaire

- Guider l'équipe de soins dans l'accomplissement des déplacements de façon à préserver l'autonomie des usagers
- Assister l'infirmière dans la mise à jour des recommandations aux profils des usagers
- Rappeler ou apporter une critique constructive à ses collègues si observation de tout écart au niveau de l'application des bonnes pratiques

Préposé aux bénéficiaires

- Respecter les instructions ci-jointes pour tous les usagers et lors de tous les déplacements
- Superviser ou assister les usagers lors des déplacements tout en respectant leur autonomie
- Travailler en collaboration avec l'équipe de réadaptation
- S'assurer du respect des plans établis par l'infirmière et de l'équipe de réadaptation
- Rappeler ou apporter une critique constructive à ses collègues si observation de tout écart au niveau de l'application des bonnes pratiques

Professionnel

- Évaluer ou réévaluer les usagers pour optimiser leur autonomie, lorsqu'un changement de l'état de l'utilisateur est noté ou lors de l'admission
- Sensibiliser l'équipe de soins au respect de l'autonomie de l'utilisateur
- Émettre au personnel soignant des plans précis avec les recommandations de déplacements
- Rappeler ou apporter une critique constructive à ses collègues si observation de tout écart au niveau de l'application des bonnes pratiques

5. Documents de référence

- Document de référence 1 : [Déplacements au fauteuil roulant](#)
- Document de référence 2 : [Déplacements à la marche](#)